



Conseil communal du 30 juin 2022
Note de synthèse explicative des points inscrits à l'ordre du jour par le Collège

NB : La séance sera précédée, à 18h, par une réunion d'information avec le chef de corps de la zone de police Ans/Saint-Nicolas, réservée aux conseillers communaux

SEANCE PUBLIQUE

CONSEIL COMMUNAL

1. Démission du Président du Conseil de l'action sociale

Il est proposé au Conseil d'accepter la démission offerte par M. Cédric VRANKEN le 17 juin 2022 de ses fonctions de Président du Conseil de l'action sociale.

2. Avenant au pacte de majorité - Désignation du Président du Conseil de l'action sociale

Suite à la démission de M. Cédric VRANKEN de ses fonctions de Président du Conseil de l'action sociale, le groupe PS, seul groupe partie au pacte de majorité, propos un avenant à celui-ci, en vue de remplacer M. VRANKEN par M. Salavatore GAGLIARDO.

3. Prestation de serment et installation au Collège communal du Président du Conseil de l'action sociale

Le Conseil est invité à entendre la prestation de serment de M. Salvatore GAGLIARDO, déjà conseiller communal et conseiller de l'action sociale, désigné Président du Conseil de l'action sociale, en sa qualité de membre du Collège communal.

DIVERS

4. Questions orales d'actualité

Conformément à l'article L1122-10, §3 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation et aux articles 75 et 77 du ROI, les conseillers peuvent poser au Collège des questions orales d'actualité (se rapportant à des situations ou des faits récents, c'est-à-dire ne remontant pas à une date plus éloignée que celle de la précédente séance du Conseil communal), auxquelles le Collège répond soit séance tenante soit à la prochaine séance.